

1er semestre 2007



Bulletin
MUNICIPAL

N° 61

SOMMAIRE - ÉDITORIAL

- * Orage du 10 juin 2007 05
- * Budget 2007 06

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL - INTERCOMMUNALITÉ

✱	Le Complexe Sportif	08 > 09
	✓ Les salles	
	✓ Le règlement intérieur	
	✓ Les tarifs	
✱	Les plannings	10
	✓ Salle de sports	
	✓ Autres salles	
✱	L'inauguration	11
	✓ Programme	
✱	Patrimoine	12
	✓ Voirie	
	✓ Bâtiments	
	✓ Classement des voies de la Commune	
✱	École & Cantine	13
✱	Animation : A vos agendas	14
✱	Intercommunalité	15 > 19
	✓ Budget	
	✓ CCLB	
	✓ Centre de Loisirs	
	✓ École de musique	
	✓ Communication : Élections 2008	20

VIE ASSOCIATIVE

 $22 > 35$

- ★ Amicale des Anciens Combattants
- ★ Bibliothèque
- ★ Comité d'Angos
- ★ CANA
- ★ Cyclo de Navailles-Angos
- ★ Don du sang
- ★ Foyer
- ★ Loisirs d'Automne
- ★ Pala
- ★ Paroisse Sainte Croix des Lacs
- ★ Pour Ouvrir les Yeux
- ★ Volley-ball du Luy de Béarn

INFOS

 $36 > 39$

- ✱ État civil
- ✱ Ouverture du marché de l'électricité
- ✱ Infos utiles
- ✱ Qu'on se le dise !

ANNEXES

- ✱ Plan du village
- ✱ Liste des chemins

Les travaux de rénovation de la Salle des Sports et la construction d'un nouvel ensemble de 2 salles et leurs annexes (salle de réception et de préparation) se terminent.

Nous inaugurerons ce complexe sportif et culturel le **samedi 15 septembre à 11 heures**. Vous êtes d'ores et déjà invités à y participer.

Ce sera l'occasion de poser la première pierre de la construction de la nouvelle mairie dans les anciens locaux du presbytère. Les travaux vont se dérouler sur trois trimestres à partir de septembre 2007.

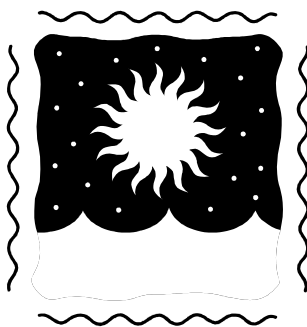
Question aménagement, les quartiers Régen, des Crêtes, Péret, Laborde font l'objet d'études d'équipement global préliminaires à la création de nouvelles zones constructibles.

La recherche de terrains à construire est toujours aussi soutenue!

Après un printemps bien maussade, l'été va peut-être pouvoir s'installer. Je vous souhaite d'en profiter.

Bonnes vacances pour tous, surtout pour ceux qui viennent de réussir ces examens tant redoutés.

Le Maire, Pierre Davezies.





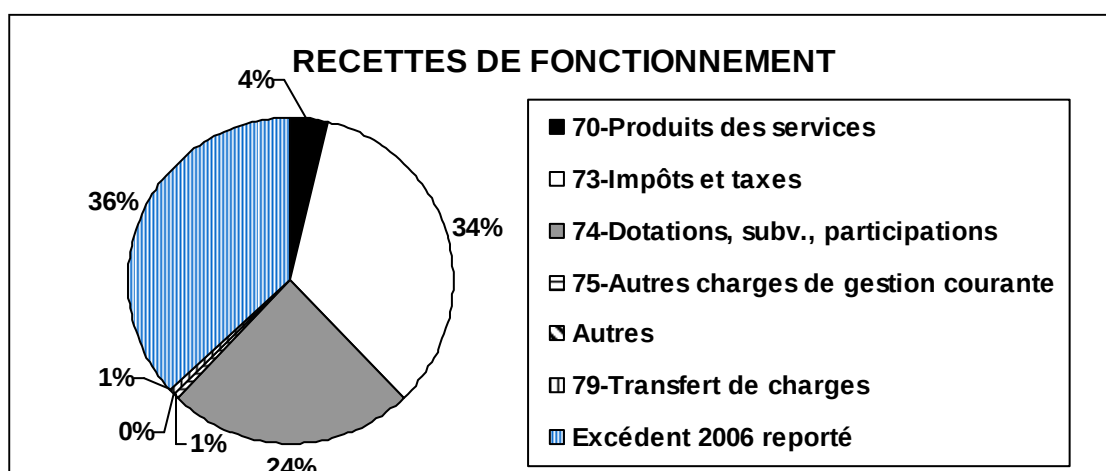
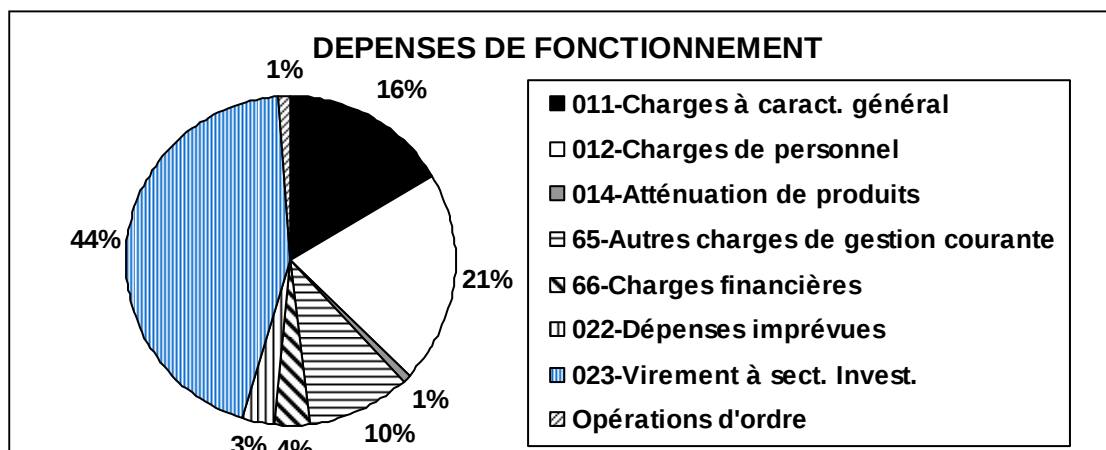
Dimanche 10 juin, un fort orage de pluie et de grêle s'est abattu sur notre village.

60 mm en 20 minutes ont occasionné des dégâts aux maisons et jardins, cultures de maïs et voiries.

- ☒ La cellule de crise a pris les dispositions pour faire intervenir des entreprises pour déboucher fossés et ponts. (Monsieur LAFFERRERE)
- ☒ La mairie a écrit à la DDAF pour demander le classement de la commune en « calamités agricoles ». Une lettre a été adressée à chaque agriculteur pour qu'il fasse une déclaration sur papier libre indiquant la nature des cultures sinistrées, leur numéro cadastral et leur superficie. Des experts de la DDAF vont venir faire les constats sur le terrain.
- ☒ La mairie a écrit à Monsieur le Préfet pour demander le classement de la commune en « catastrophe naturelle ».
- ☒ La mairie s'est adressée à la DDE pour faire l'inventaire des dégâts observés sur la voirie et bénéficier d'un programme spécifique « intempéries ».

*Merci à tous ceux qui ont apporté de l'aide à leurs voisins,
à ceux qui ont fait preuve de compréhension.*





Détail programmes investissements

Bâtiments communaux.....	20 000 €
Equipements	20 000 €
Voirie.....	140 000 €
Electrification.....	5 000 €
Mairie et annexes	400 000 €
Complexe sportif	600 000 €
Groupe scolaire.....	90 000 €
Quartier Péret	40 000 €
PVR Route d'Angos.....	4 775 €
PVR Impasse des Chênes	315 000 €
PVR Chemin Lacraverie.....	275 000 €
PVR Quartier Regen.....	25 000 €
PVR Chemin Laborde.....	100 000 €

TOTAL.....2 034 775 €

LES TRAVAUX
LES TRAVAUX

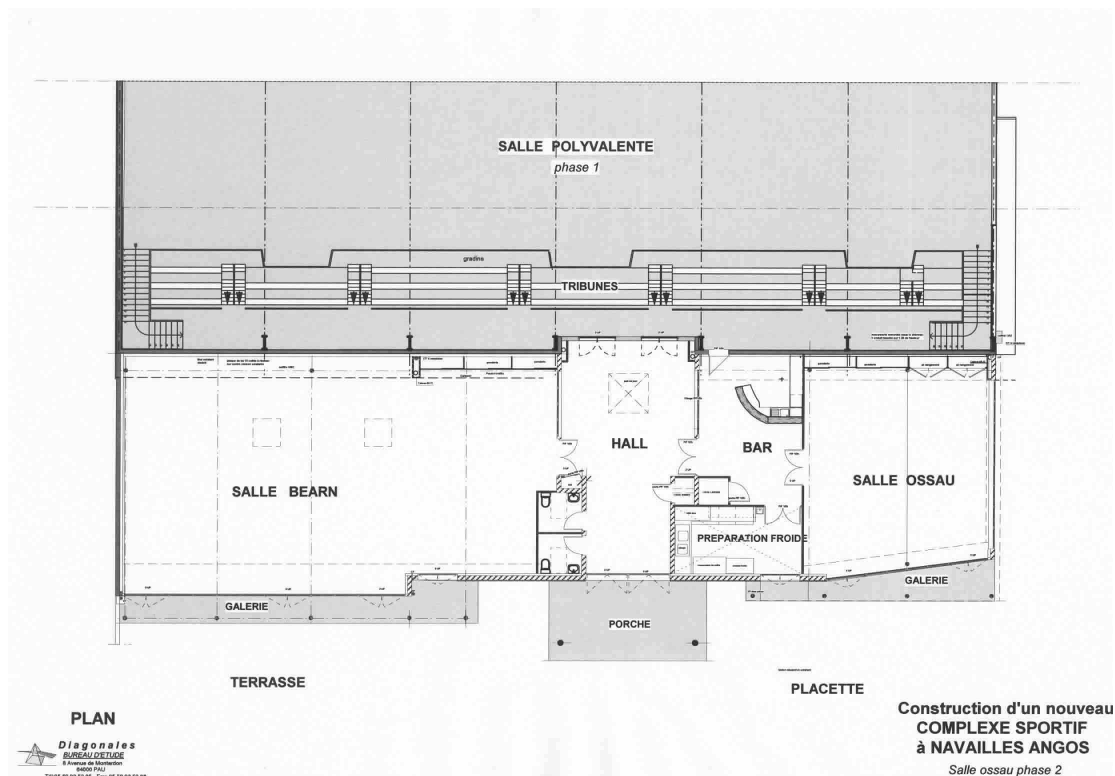
DU CONSEIL MUNICIPAL

ET

L'INTERCOMMUNALITE
L'INTERCOMMUNALITE

Les salles du Complexe Sportif

Le chantier suit son cours normalement. Les salles Béarn et Ossau seront utilisables à compter du 15 septembre 2007, date de l'inauguration officielle.



La salle Béarn a été entièrement modifiée, elle pourra accueillir 250 personnes, ce qui correspondait à un besoin exprimé depuis longtemps, aussi bien par les associations que par les particuliers.

Équipée d'un point d'eau, elle pourra être associée à la salle de préparation froide (on ne pourra pas y cuisiner de façon traditionnelle), à l'usage d'un traiteur par exemple (accès extérieur facile, table de travail, armoire chauffante, lave-vaisselle et nombreux rangements). Il est également prévu la possibilité d'y installer un équipement sono et vidéo.

La salle Ossau d'une capacité moindre, environ 100 personnes, sera davantage utilisée pour les activités associatives. Des placards ont été affectés à deux associations, Loisirs d'Automne et Foyer rural.

Il est évident que l'utilisateur de la salle Ossau pourra utiliser la salle de préparation froide, si celle-ci est libre.

Le bar

Un espace bar situé entre les deux salles et attenant au hall d'entrée est accessible à tous. Il pourra en particulier servir pour les réceptions d'après match.

La réalisation du Complexe Sportif a amené le Conseil Municipal à réfléchir et à décider d'un règlement intérieur.

La Salle des Sports, comme son nom l'indique, sera réservée prioritairement aux manifestations sportives.

Son principal utilisateur est le Volley Club du Luy de Béarn. L'équipe fanion montant en nationale 3, des matches importants auront lieu la saison prochaine à Navailles-Angos. Ne doutons pas que les spectateurs viendront nombreux pour soutenir l'équipe fanion et pour assister à des spectacles de qualité.

Cette Salle des Sports sera aussi utilisée par le Basket de la Communauté et les joueurs de pala de la Commune.

Des manifestations exceptionnelles pourront aussi s'y dérouler (bals, vide-greniers, concerts ou spectacles, grands repas associatifs...) **Par contre, elles ne sera pas louée pour des manifestations familiales.**

Si toutes les salles sont mises gratuitement à la disposition des associations communales et des clubs communautaires, les salles Béarn et Ossau pourront être louées aux personnes privées de la Commune.

Pour l'année 2007, les **tarifs** ont été arrêtés comme suit :

- Salle Béarn 300 euros
- Salle Ossau 200 euros
- Salle préparation froide 100 euros



À titre exceptionnel, si des **personnes privées extérieures à la commune** souhaitent louer les salles, les tarifs seraient :

- Salle Béarn 700 euros
- Salle Ossau 500 euros
- Salle préparation froide 300 euros

La caution et les détails du fonctionnement des salles seront définis dans la convention signée par les utilisateurs.

Rappel

La salle d'Angos est disponible tant pour les associations à titre gratuit, que pour les personnes privées de la commune au tarif de 60 euros.

Planning d'utilisation de la Salle des Sports

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
08						Pala
09						
10	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole	
11						
12						
13						
14	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole	Ecole de Foot (hiver)
15						
16						Basket
17						
18	Pala		Basket	Pala	Pala	
19		Volley				
20						Volley
21		Basket	Basket	Volley	Volley	
22						
23						

Planning d'utilisation régulière des autres salles par les associations

Salle		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
B É A R N	<i>Matin</i>				10h15 - 11h15 Gymnastique	
	<i>Après-midi</i>		18h - 19h Gymnastique douce 19h15 - 20h15 Gymnastique			
O S S E T	<i>Matin</i>				9h - 10 h Stretching postural	
	<i>Après-midi</i>		14h - 17h30 Loisirs d' Automne 18h - 19h Stretching postural	14h - 15h30 Atelier Clown 19h - 20h Stretching postural		
Bulletin municipal n°61					Page 10	

L'inauguration du Complexe Sportif

Elle aura lieu le Samedi 15 septembre 2007



Elle comportera trois temps forts :

☞ **L'inauguration officielle à 11 heures** en présence des personnalités (préfet, député, sénateur, conseiller général et régional...).

Nous commencerons par la pose de la 1ère pierre symbolique de la future mairie.

Le premier rendez-vous vous est donné devant l'ancien presbytère dès 11 heures le 15 septembre prochain. Puis nous nous retrouverons devant l'entrée du Complexe Sportif pour la cérémonie officielle (ruban et discours) suivie d'un vin d'honneur auquel vous êtes tous conviés.

☞ **Après-midi associative de 15 heures à 18 heures**

Avec les associations communales et les clubs communautaires, nous vous invitons à différentes manifestations :

Le Volley - Club, le Basket et la Pala vous proposeront des jeux au Polysport.
L'association Pour Ouvrir les Yeux vous invite à un baptême en montgolfière.
Les parents d'élèves auront un stand de maquillage.
L'association des Chasseurs animera un stand de tir à l'arc.
Loisirs d'Automne organisera des parties de pétanque et de quilles de six.
Les autres associations tiendront des stands pour mieux se faire connaître.

☞ **En soirée, repas dansant dans la Salle des Sports**

Un repas chaud préparé par le traiteur du Pont-Long sera servi.

Tarif : 5 € par personne
Gratuit pour les moins de 6 ans (menu adapté)

La buvette sera ouverte à partir de 19 heures et le repas sera servi à compter de 20 h 30.

Une animation musicale sera assurée par Thomas Jurat



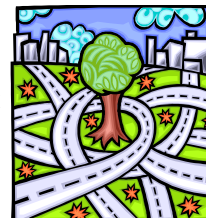
Pour une bonne gestion de la soirée, il est indispensable que vous vous inscriviez à l'aide du coupon ci-joint avant le **31 août 2007**.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte

Enfin nous serons prêts pour la numérotation des maisons, le panneautage des chemins, la signalisation routière. Ces travaux se feront aux mois de Septembre et Octobre. Le calibrage de la route Carrère Dou Castet, du chemin du Pape en limite de St Armou ont été réalisés ce mois de mars.

Un revêtement tri couche sera réalisé le plus tôt possible. Sont prévus en même temps le chemin Barrailh, l'impasse du Château d'eau. Ces travaux seront réalisés après l'enfouissement de la ligne électrique HTA qui passe en tranchée commune avec l'assainissement collectif, dont les travaux commenceront ce mois de juillet.

L'entretien de la voirie (bas-côtés et talus) réalisé par l'entreprise Testarrouge se termine.



Bâtiments

L'école fait à nouveau partie d'un programme de mise aux normes et d'entretien. Une somme sera budgétée pour faire ces travaux.

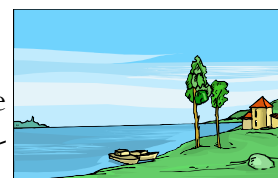
Patrimoine

Le sentier de randonnée sur la commune de Navailles-Angos :

L'entretien est réalisé par Arrieula Jean-Bernard 2 fois par an (Juin et Octobre)

Lac du Balanh de Navailles-Angos et Argelos :

L'entretien mécanique est réalisé par l'entreprise Testarrouge de Navailles-Angos et le CNEPE d'Arzacq aux mois de Juin et d'Octobre, en fin de végétation.



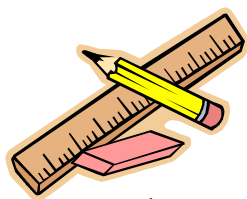
Voies de la Commune

Dans le précédent bulletin, nous vous avons entretenu du travail fait par une commission sur la signalisation routière. Ce dossier suit son cours, mais aura nécessité un temps beaucoup plus long que prévu, car nous en avons profité pour revoir intégralement les tableaux de classification des voies communales et rurales de la commune. En effet, il a fallu tenir compte des nouvelles appellations de plusieurs chemins. Ce travail a été réalisé sous le contrôle de la Direction Départementale de l'Équipement, et l'enquête publique s'est déroulée du 29 mai au 19 juin, avec Monsieur Serge Brunet, commissaire enquêteur.

Le tableau des voies que vous allez découvrir dans ce bulletin servira de base à votre adresse. Il nous reste à mettre en place les panneaux des rues et à vous faire parvenir le numéro de votre maison. Les modalités de l'installation et votre nouvelle adresse vous seront alors communiquées.

Trouvez le tableau des chemins et le plan à la fin du bulletin.

École



L'année scolaire s'achève à peine que déjà il faut penser à la prochaine rentrée. 13 élèves vont quitter l'école de Navailles-Angos pour le collège, laissant leur place aux plus petits.

Les enfants de 3 ans (nés en 2004) seront cette année les « petits nouveaux » qui feront leur « rentrée ».

Les effectifs d'ensemble s'annoncent stables.

Le budget de fonctionnement de l'école, géré par le directeur de l'école, avec l'aide du secrétariat de mairie, devrait permettre d'assurer une rentrée sereine.

Il a été voté par le Conseil Municipal le 30 mai 2007 pour un montant de 9145 € dont :

3790 € pour les fournitures scolaires

1152 € pour les fournitures administratives

3703 € pour les transports pédagogiques

100 € pour la petite pharmacie

Cantine

La cantine est un service de plus en plus demandé. Les effectifs sont en hausse : certains jours plus de 80 repas ont été servis au restaurant scolaire, nécessitant du personnel supplémentaire pour le service et la surveillance.

Le principe des tickets pour la réservation et le paiement donne toujours satisfaction aux usagers comme aux gestionnaires et sera poursuivi dans les mêmes conditions.

Pour l'année scolaire 2007-2008, un bulletin d'inscription a été remis courant juin, en même temps que le règlement intérieur. Les inscriptions devront être déposées à la mairie avant le 31 juillet.

Merci aux parents de la commission menus qui ont aidé au choix des repas proposés chaque jour.

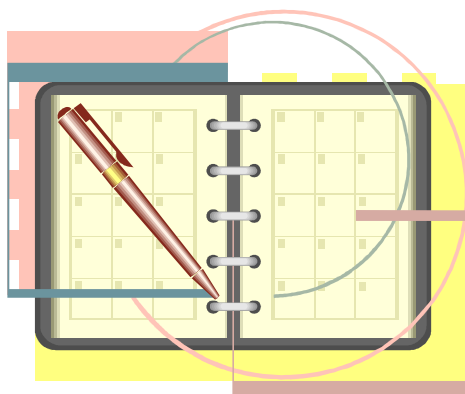
Si le nombre de rationnaires en 2007-2008 devient plus important, du personnel supplémentaire sera nécessaire pour assurer le service et la sécurité des élèves pendant les récréations entre 12h et 13h30.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître et déposer une demande à la mairie.



A VOS AGENDAS

Du 4 juillet au 29 août 2007	Centre de Loisirs «Les Marches du Béarn»
21 juillet 2007	Don du sang
15 / 17 / 18 août 2007	Fêtes de Navailles-Angos
25 / 26 août 2007	Fêtes d'Angos
9 septembre 2007	Randonnée Cyclo
15 septembre 2007	Inauguration du Complexe Sportif
13 octobre 2007	30 ans du Foyer



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU LUY DE BÉARN

Budget

Le compte administratif 2006 a été approuvé à l'unanimité.

Fonctionnement

Dépenses de l'exercice	6 403 855,48 €
Recettes de l'exercice	8 325 077,51 €
Excédent reporté N-1	286 142,37 €
Prélèvement à imputer sur la section de fonctionnement	1 918 819,25 €
Résultat de l'exercice	288 545,15 €

Investissement

Dépenses de l'exercice	7 559 760,01 €
Déficit reporté N-1	1 287 391,04 €
Recettes de l'exercice	7 748 183,91 €
Prélèvement sur dépenses de fonctionnement	1 918 819,25 €
Résultat de l'exercice	819 851,21 €



Budget prévisionnel 2007

Les orientations budgétaires pour 2007 sont :

- * Continuité dans les programmes d'investissement en cours (stades, local des services techniques, extension Maison du Luy...)
- * Présentation des nouveaux projets : réalisation d'un bassin de protection contre les inondations sur la Commune de Sauvagnon, vestiaires sur bâtiment ECOSYS.
- * Augmentation du taux de TPU de 2,5%
Rappel : l'augmentation du taux de TPU de la Communauté est conditionnée par celle des taux communaux de l'année N – 1.
- * Dotations de solidarité : Monsieur le Président expose aux membres du Bureau que d'après le bilan réalisé depuis la mise en place de la TPU en 2003 et l'instauration de la dotation de solidarité, les communes n'ont pas bénéficié de la même manière de la part « travaux ».

Il va donc proposer à la commission financière de rééquilibrer ces dotations sur 2 budgets (2007 et 2008) et d'établir une règle de parité annuelle sur la répartition de cette part travaux pour l'avenir.

Monsieur Jean-Pierre PEYS a sollicité la participation de la CCLB pour l'aménagement du relais Espace Jeunes (30 000€). Celui-ci sera financé par un fonds de concours.

Il en découle un budget de :

Fonctionnement

Dépenses	8 709 397,14 €
Recettes	8 420 851,99 €
Résultat réparti 2006	+ 288 545,15 €

Investissement

Dépenses	10 099 527,19 €
Recettes	9 320 458,26 €
Déficit réparti 2006	-1 098 968,04 €

Le taux de la taxe professionnelle unique est fixé à 18,05 %.

Bâtiments

Le stade de Sauvagnon est en service, quelques travaux, club-house et parking, se terminent.

C'est maintenant le stade de Serres-Castet qui est en chantier avec l'extension de ses tribunes.

Coût	1 480 000 €
Aide du conseil Général	101 675 €
Commune de Serres-Castet	482 413 €
Communauté des Communes	895 912 €

Les salles de Navailles se terminent. Elles seront disponibles à compter du 15 septembre après leur inauguration.

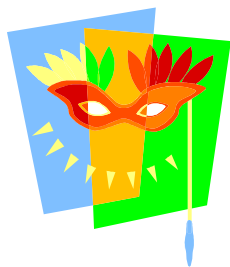


Contrats Communautaires de Développement

Ces contrats doivent permettre d'accompagner les Communautés de Communes dans leurs responsabilités en matière de développement territorial autour de 4 domaines d'attractivité du territoire communautaire :

- * Développement économique
- * Habitat
- * Développement culturel
- * Services à la personne

Centre de loisirs "Les Marches du Béarn"



Le centre de loisirs « LES MARCHES DU BEARN » accueille les enfants de NAVAILLES - ANGOS et MONTARDON pendant toutes les vacances. Au cours du premier semestre les enfants ont ainsi fêté Monsieur Carnaval, apprécié les joies de la glisse et de la patinoire et salué le printemps.

Pour cet été le séjour est prévu du 4 juillet au 29 août. De l'aventure à la confiture, les activités proposées sont des plus variées pour ces deux mois.

D'ores et déjà on peut noter sur les agendas :

Des sorties

- sortie myrtilles le 10 juillet
- accro-branches le 20 juillet
- le cirque les 26 et 27 juillet
- la pêcherie d'Aurit le 9 août.
- musée de la mer et musée du chocolat le 16 août.
- baignade à Baudreix le 23 août.
- les clowns les 27 et 28 août.

Deux grands spectacles le 27 juillet et le 28 août.

Deux mini-camps

- du 11 au 13 juillet : poney-aventure à Narcastet
- du 31 juillet au 3 août : nature et sensation forte à Cauterets

Quant aux ados ils sont attendus dès le 4 juillet, des activités spécifiques leur seront proposées.

Les inscriptions ont été faites début juin à la mairie de Navailles-Angos et à l'école de Montardon. Renseignement auprès de la directrice MARIA de 16h30 à 18h au 05 59 33 76 07

Cette association est gérée par des parents en partenariat avec les municipalités de NAVAILLES -ANGOS et MONTARDON et la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Atlantiques.

Un CONTRAT ENFANCE JEUNESSE de trois ans a été signé par les maires des deux communes et la CAF, assurant le CLSH de leur soutien.



École de Musique intercommunale du Luy de Béarn

L'école de musique Intercommunale du Luy de Béarn accueille prioritairement des enfants et jeunes de la Communauté de Communes auxquels elle dispense un enseignement musical de qualité par le biais de la formation musicale et instrumentale, du chant choral et des ensembles instrumentaux. Son but est de former des musiciens amateurs, ouverts à tous les styles de musique et engagés dans l'animation du territoire intercommunal.

Se faire entendre le plus souvent possible, dans les lieux les plus diversifiés de manière à toucher tous les publics est l'un des moyens de concilier ces objectifs de formation et animation. La saison passée, c'est au total une vingtaine de prestations qui ont été assurées avec succès, rencontrant un public toujours croissant et séduit par la qualité des jeunes musiciens.

Le 26 mai dernier, la Salle des Sports de Navailles-Angos s'est transformée en salle de concert d'excellente qualité pour accueillir un orchestre d'Harmonies de très haut niveau.

Une autre des volontés affichées par l'équipe des 19 enseignants qui prône la dimension citoyenne de l'éducation culturelle et musicale est de développer des partenariats tous azimuts : en tout premier lieu, avec les établissements d'enseignement musical de la région, mais également avec les structures locales telles que la crèche intercommunale, la maison de retraite, bibliothèques et associations, les écoles primaires des quatre villages.

Ainsi les élèves de l'école de Navailles-Angos et tous les Navais ont pu apprécier sur place le travail fait par nos jeunes musiciens et leurs professeurs.

On peut espérer que ces deux manifestations innovantes auront suscité quelques vocations et que les inscriptions seront plus importantes à la rentrée prochaine.

Soixante adultes, membres du Chœur du Luy de Béarn, comptent également parmi les effectifs de l'école de musique. Véritable vecteur de pratique et de formation musicale à l'usage d'adultes mais également lieu de rencontre et de riches échanges sur le plan humain, ce chœur n'a cessé de progresser en quantité et en qualité, tissant des liens musicaux et amicaux avec d'autres ensembles de la région ou à l'étranger.

L'année scolaire s'est terminée par la **Fête de l'école de musique** le **Samedi 23 juin à SAUVAGNON** : une bonne occasion de découvrir la vitalité de notre établissement ainsi que la diversité des ensembles instrumentaux ou vocaux.

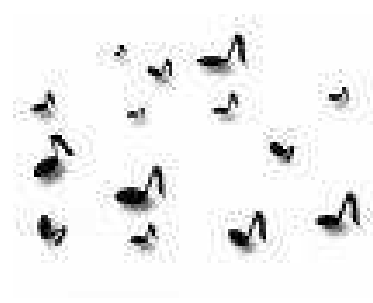
Les prochaines inscriptions se dérouleront le mercredi 5 septembre, de 17h à 20h, au siège de la Communauté de Communes.

Pour tous renseignements

Hélène PEREIRA

05 59 33 26 66 ou 06 13 10 00 22 .

ecoledemusiqueluydebearn@ahoo.fr



2007 - 2008 ... années électorales

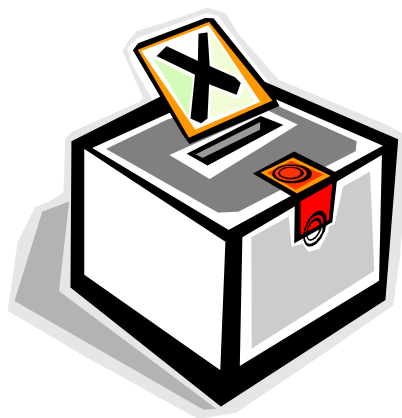
2007 nous aura permis d'élire le Président de la République et nos représentants à l'Assemblée Nationale.

2008 sera aussi une année importante avec le renouvellement des Conseils Municipaux et des Conseils Généraux .

Les dates ne sont pas encore connues.

Rappelons que les inscriptions sur les listes électorales peuvent être enregistrées jusqu'au 31 décembre 2007.

Au-delà de cette date ce sera trop tard.



LA VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Anciens Combattants

8 Mai 2007

Le 62ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie a été commémoré à **Navailles-Angos** le Mardi 8 MAI 2007 par l'association cantonale et l'amicale.

La messe, empreinte de recueillement et chantée par toute l'assistance venue nombreuse (65 personnes environ) fut célébrée par l'abbé MINGENETTE qui nous a fait le plaisir d'être là. Un grand merci comme toujours à notre curé Dominique MAYE-LASSERRE pour l'avoir autorisé.

Elle a été suivie des cérémonies au monument aux morts et nous avons eu la chance de ne pas avoir de pluie, nous avons eu même droit au soleil.



Un vin d'honneur fut ensuite offert en Mairie par la Municipalité où notre Maire Pierre DAVEZIES, entouré de la plupart des adjoints (es) et conseillers (es) et des présidents d'associations, fit une allocution de bienvenue. H.Lacassagne prit le relais et remercia tout le monde.

Un repas pris en commun, servi par Mémène et son équipe **au restaurant La Castine**, a réuni une quarantaine de convives, toutes et tous ravis tant sur le plan gustatif que par l'animation et l'ambiance chaleureuse comme toujours.

C'est bientôt les vacances, qu'elles soient, pour chacune et chacun de vous, ensoleillées et vivifiantes, sans canicule ni autres calamités, bien sûr !

Bibliothèque

En remettant une permanence le mercredi, le matin de 10h à 12h30, nous espérons un nouvel élan d'inscriptions. Ce fut un échec.



Nous revenons donc à une seule permanence par semaine, le **JEUDI de 16 à 19 h.**

Pour mémoire :

-  La bibliothèque est gratuite pour les enfants jusqu'à la 6^{ème}, (au-delà 2€)
-  la cotisation annuelle pour les adultes est de 5€,
-  le prêt est de 4 livres par mois.

Nous avons en dépôt des livres prêtés par la Bibliothèque Départementale de Pau que nous renouvelons. Nous en avons d'ailleurs échangé 270 le 29 mai, en plus de nos ouvrages.

Pour terminer, nous vous rappelons que la bibliothèque sera fermée tout le mois d'AOUT.

Chantal Wasik

Comité d'Angos

Le président du Comité d'Animation du Quartier d'Angos et son équipe, sont heureux de vous présenter le programme du deuxième semestre de l'année 2007.



Fêtes du Quartier d'Angos qui se déroulent les 25 et 26 Août 2007

- Le 25, repas traditionnel animé par l'orchestre « IRRUPTION »
- Le 26, messe solennelle à 11 heures suivie d'un apéritif concert
animations à 17 heures



Halloween fin octobre / début novembre

- Défilé dans le quartier d'Angos
- Goûter en fin d'après-midi

Pour le repas traditionnel, le Comité vous rappelle que par mesure de sécurité, le nombre de places est limité.

Ainsi, l'an dernier nous avons été dans l'obligation de refuser des inscriptions, et nous nous en excusons fortement.

Nous vous souhaitons à tous un bel été ensoleillé !!!



Comité d'Animation de Navailles-Angos

Le nouveau Comité d'Animation de Navailles-Angos « CANA » est lancé.
Nous avons déjà réalisé depuis le 10 mars (date de reprise), 2 manifestations :

Le tournoi de foot
La vente de pâtisseries

Ces dernières s'étant très bien déroulées, nous avons en projet de réitérer, notamment pour les fêtes du 15 août.

Nous vous proposons pour ces fêtes, un planning alléchant :



Mercredi 15 août	Messe Dépôt d'une gerbe au monument aux morts suivi de l'apéritif offert par la Municipalité.
Vendredi 17 août	Repas dansant et pesée du jambon.
Samedi 18 août	Après-midi, tournoi de pétanque En soirée, bal avec podium.
Dimanche 19 août	A midi, apéritif offert par le « CANA ».





C'est par une belle journée d'avril que notre 6ème édition VTT de la randonnée des lacs était organisée.

VTT Nous proposons 4 circuits de 10, 20, 30 et 40 Km. 170 inscrits (un record) dont 118 sur le grand circuit, ont apprécié les chemins des alentours et nous ont fait savoir qu'ils étaient prêts à revenir l'année prochaine.

Marche C'est la première fois que nous proposons cette discipline.

Cette épreuve a connu aussi un beau succès puisque 46 marcheurs se sont inscrits sur les 2 circuits de 5 et 10 Km qui passaient également par le lac.



Après la remise des récompenses et le vin d'honneur, 70 personnes se retrouvaient autour d'une bonne table pour apprécier les grillades.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à l'organisation et à la réussite de cette journée.

Rappelons que la 10ème édition Cyclos de la randonnée des lacs aura lieu le dimanche 9 septembre 2007

En attendant, le dimanche matin, nous continuons à sillonner les routes de la région selon les circuits établis en début d'année et à participer aux randonnées organisées par nos clubs voisins.

Certains préparent également les cyclosporives comme « La Luis Ocaña » le 10 juin, « L'ariégeoise » le 30 juin ou l'étape du Tour.

D'autres, se donnent rendez-vous le samedi après-midi pour pratiquer le VTT sur les chemins de notre village ou des villages voisins.

Si vous souhaitez pratiquer ou obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter

J.C. Torrès Tél. 05 59 33 86 25

J.J. Pellin Tél. 05 59 33 84 02

J. Jurat Tél. 05 59 33 85 07

ou consulter le site Internet à l'adresse suivante : <http://CyclosNavaillesAngos.free.fr>

Don du sang

PROCHAINE COLLECTE DE SANG
SAMEDI 21 JUILLET
A LA MAIRIE DE NAVAILLES-ANGOS DE 7h15 à 10h

MOBILISEZ-VOUS ! DONNEZ VOTRE SANG

Chaque jour, de nombreux malades et blessés ne doivent leur survie qu'au geste de solidarité du donneur de sang bénévole.

SAVEZ -VOUS QUE :

93% des français, en cas de malheur, comptent sur les 7% qui donnent leur sang.
Il manque actuellement 5000 poches de sang par an pour couvrir les besoins de l'Aquitaine et du Limousin.

L'Etablissement Français du Sang - Aquitaine Limousin délivre chaque jour plus de 400 poches de sang.

Si vous avez entre 18 et 60 ans, et si vous êtes en bonne santé, vous êtes le bienvenu.
Le médecin de l'EFS décidera si vous êtes apte au don du sang, l'infirmière vous prélèvera ensuite une poche de sang, enfin, vous serez invité à vous restaurer autour d'une collation, vous seriez informé si une anomalie était dépistée dans votre sang par les examens systématiques effectués sur chaque prélèvement.

IL N'Y A AUCUN RISQUE A DONNER SON SANG
Le matériel est stérile et à usage unique.



COMBIEN DE FOIS PAR AN PEUT-ON DONNER SON SANG ?

- * 3 fois par an pour les femmes et les hommes âgés de plus de 60 ans
- * 5 fois par an pour les hommes.

Avec un intervalle minimum de 2 mois entre chaque don.

NE PAS ETRE A JEUN

Le foyer a 30 ans. Pour une association c'est un âge respectable, aussi entendons nous fêter cet événement comme il se doit. Un dîner dansant (animé par le grand orchestre MACUMBA) aura lieu le 13 octobre pour marquer cet anniversaire .

« 30 ans et pas une ride » pourrions nous dire, puisque cette année naissent encore deux nouvelles activités : l'atelier Clown théâtre et la gymnastique douce.

Le conseil d'administration

Présidente	Martine CACHAU
Vice-président	Pierrot ARRIEULA
Vice-présidente	Martine PAILLANAVE
Trésorière	Francine NOTTA
Trésorière adjointe	Pierrette FOURCADE
Secrétaire	Virginie MARIE
Secrétaire adjointe	Geneviève TAVEAU

Les responsables de section

Atelier clown-théâtre :	Virginie MARIE	05 59 33 81 87 06 60 77 52 31
Chant :	Lisette MOUSSEIGNERAT	05 59 68 93 33
Et	Julia LAPLACE	
Cyclo :	Jean-Claude LAVIE	05 59 33 81 47
Gymnastique fitness et gym douce :	Virginie MARIE	05 59 33 81 87 06 60 77 52 31
	Geneviève TAVEAU	05 59 33 83 30
Marche :	Bernadette LOUSTAU	05 59 68 90 12
Montagne :	Pierrot ARRIEULA	05 59 33 82 33
Pala :	Jean-Claude LAVIE	05 59 33 81 47
Stretching postural :	Claire MAHE	05 59 33 98 85
Yoga :	Evelyne HAU	05 59 33 80 38

Les activités

Atelier Clown théâtre

« Une séance d'essai » a permis à plusieurs enfants de découvrir cette activité et nous avons déjà des inscriptions pour démarrer à la rentrée. L'animatrice aide les enfants à découvrir leur « propre clown intérieur », dans le but pédagogique de se connaître soi-même, accepter l'autre, dépasser ses inhibitions, développer ses capacités, devenir solidaire, prendre confiance en soi, apprendre à se concentrer, à se maîtriser et à se situer dans l'espace, se valoriser.

Mercredi de 14h à 15h 30 à la nouvelle salle de NAVAILLES-ANGOS pour les 6 - 12 ans environ (une séance pour ados et adultes pourra être envisagée s'il y a de la demande)

Pour tout renseignement s'adresser à **Virginie MARIE** au **05 59 33 81 87** ou **06 60 77 52 31**

Chant

De nouvelles recrues nous ont rejoints en ce début d'année, la répétition le vendredi à 21 h à la Mairie, est ouverte à tous les amateurs de chant béarnais.

Ce trimestre, nous ne sommes sortis qu'une seule fois en février mais c'était pour une animation très spéciale à la maison de retraite de SAUVAGNON : **les cent ans de Mme WARIN**, bien connue à NAVAILLES pour sa gentillesse et son dévouement dans le milieu associatif; nous souhaitons à « Margot, notre centenaire » une bonne santé et encore de belles années de vie.

Cyclo

Si vous désirez pédaler tranquillement, pour le plaisir et l'exercice physique nécessaire à la bonne santé, avec le groupe cyclo du foyer n'hésitez pas à contacter Jean-Claude LAVIE.

Gymnastique

Rendez-vous à la rentrée dans la nouvelle salle de NAVAILLES-ANGOS avec Émilie MARQUEZ.

Le mardi de 18 h à 19 h pour une séance de **gymnastique douce**

Le mardi de 19h15 à 20 h15 et le jeudi de 10 h 15 à 11 h15 pour la **gymnastique fitness habituelle**

Pour tout renseignement contacter Virginie MARIE au 05 59 33 81 87 ou 06 60 77 52 31

Marche

Les marcheurs démarrent le lundi matin à 9h devant l'école; pour une balade de 2 heures en moyenne guidée par Bernadette LOUSTAU sur les chemins et sentiers de la commune ou de villages voisins.

Montagne

La traditionnelle sortie montagne à Pont de Camps a eu lieu les 31 MARS et 1er AVRIL 2007 avec beaucoup de neige : c'était féérique.

Pala

Jean-Claude LAVIE dirige la Pala qui se retrouve à la salle polyvalente le vendredi soir.

Yoga

Nous n'avons toujours pas trouvé de professeur. Si vous en connaissez un, merci d'appeler Évelyne HAU au 05 59 33 80 38

Stretching postural

Il s'agit d'une discipline qui s'adresse aux « douloureux chroniques » et à toutes les personnes qui désirent re-mobiliser leurs muscles et leurs articulations.

3 séances dès septembre à la nouvelle salle de NAVAILLES-ANGOS

Le mardi de 18 à 19 heures, le mercredi de 19 à 20 h et le jeudi de 9h à 10 h

Vous qui souffrez de lombalgie, de rhumatismes, ou qui, tout simplement voulez entretenir votre bonne forme, contactez directement Claire MAHE.

N'oubliez pas la date du 13 Octobre pour la grande fête des 30 ans du Foyer

Bon été à tous.

La Présidente
Martine CACHAU

Le club Loisirs d'Automne se porte toujours aussi bien, malgré quelques malades. Nous avons le plaisir d'avoir 5 nouveaux adhérents.

Jean-Louis HAU et Évelyne
Michèle MESPLES
Roger PÉDEUPÉ
Geneviève PLASTEIG



Le 12 février 2007, l'association a eu le plaisir de fêter les 100 ans de Madame Marguerite WARIN à la maison de retraite de Sauvagnon.

Le dimanche 7 janvier, nous avons partagé la galette des rois.



Le dimanche 4 mars, nous avons fait un repas à St Lon les Mines avec un spectacle de la troupe de Port de Lannes « les années Boum » au Moulin de Bagat - Music Hall.

Le 9 juin a été organisé un repas chez Duizidou à Viven.

Un voyage est prévu le 1er juillet.



Le bureau



Club de Pala de Navailles-Angos

Mairie

Route de Morlaas

64450 Navailles-Angos

Site Internet : <http://PalaNavaillesAngos.free.fr>



Notre tournoi annuel vient de se terminer. Ambiance et convivialité étaient au rendez-vous.

Dans la salle polyvalente, le soir de 18h à 22h, 6 équipes dames et 32 équipes messieurs ont disputé leurs différentes rencontres dans un excellent état d'esprit.

Résultats :

Tournoi féminin :	O. Capdelacarrère – S. Cazenave	40
	G. Bonnemason – S. Remignon	18
Tournoi secondaire :	O. Méhats – B. Méhats	40
	P. Ferreira – G. Bertranet	33
Tournoi principal :	G. Calasnives – B. Espagne	40
	G. Bucau – JJ. Pellin	23



Suivait la cérémonie de remise des récompenses qui permettait au président de remercier tous les généreux donateurs ainsi que nos 2 cuistots qui ont permis de réaliser plus de 200 « repas du soir ».

Après le vin d'honneur, 70 participants au repas de clôture ont pu apprécier l'axoa servie par les organisateurs.



Pour ceux qui veulent nous rejoindre et pratiquer la pala, nous rappelons les créneaux horaires qui nous sont actuellement attribués :

Lundi	17h30 à 23h00
Jeudi	17h30 à 20h00
Samedi	8h00 à 12h00



Enfin, rappelons que le site Internet du club <http://PalaNavaillesAngos.free.fr> est à votre disposition ; vous pouvez consulter l'album photos, les résultats complets de notre tournoi, contacter les responsables et obtenir toutes les informations complémentaires pour la pratique de ce sport.

Président:

Paolo Ferreira
Tél. 06 87 28 10 74

Pour nous contacter :

Trésorier:

Jacques Jurat
Tél. 06 67 46 08 72

Secrétaire:

Jean-Jacques Pellin
Tél. 06 87 84 23 23

Paroisse Sainte Croix des Lacs

La paroisse comprend les villages d'Anos, Buros, Montardon, Navailles-Angos, Saint Armou, Serres-Castet: environ 10.000 habitants d'après le dernier recensement.

Le siège de la paroisse est Serres-Castet.

Il y a deux autres relais: Navailles-Angos et Montardon.

Un prêtre est au service de cette paroisse:

Monsieur le Curé Dominique MAYE-LASSERRE

résidant au presbytère, 8 chemin de la Carrère

à Serres-Castet (en haut de Serres-Castet)

Tel: 05 59 33 93 30 Fax: 05 59 33 26 39

Courriel : dominique.maye-lasserre@wanadoo.fr

Pour tout renseignement concernant les baptêmes, mariages, obsèques,
s'adresser à Monsieur le Curé de Serres-Castet.

MESSES DOMINICALES

Le Samedi :	19h00:	NAVAILLES tous les 15 jours.
Le Dimanche:	9h30:	Buros ou St Armou.
	11h00 :	Église de Serres-Castet (en haut du village).

Le **CONSEIL PAROISSIAL**, comprenant des membres des 6 villages (12 personnes), aide le prêtre. Les **représentants de Navailles-Angos** sont Annie Hoarau et Evelyne Hau.

* 12 enfants ont fait **leur 1ère communion le 20 mai 2007** en l'église de Navailles soutenus par la chorale paroissiale

* 12 jeunes des classes de 3° ont reçu le **sacrement de Confirmation** à Montardon des mains de notre Evêque Pierre Molères

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Fête de Navailles :	Mercredi 15 août : messe à 11 heures
Fête d'Angos :	Dimanche 26 août : messe à 11 heures
Fête de la paroisse :	Dimanche 16 septembre 11h en l'église St Julien de Serres-Castet + repas à Montardon.

Inscriptions au CATECHISME du CE 1 au CM 2 :

Mardi 4 septembre 16h30 - 19h à la mairie ou presbytère de Navailles.

Début du Catéchisme le mercredi 19 septembre 10h - 11h15

Église St Julien de Serres-Castet pour tous les niveaux et pour tous les villages

<u>La TOUSSAINT :</u>	Jeudi 1er novembre 9 h 30 : messe à Navailles
	Samedi 3 novembre 16 h en la chapelle d 'Angos
	Dimanche 2 Décembre 2007 «dimanche autrement» au trinquet et belvédère de Serres-Castet.

<u>NOEL :</u>	Lundi 24 décembre 19 h 30 : Crèche vivante à la salle polyvalente de Montardon qui réunit plus de 700 personnes.
	Jour de Noël 25 décembre : Messe à 11 h en l'église de Navailles.

Précisions sur le CATECHISME

Le catéchisme débute en CE 1 par l'éveil à la foi avec une rencontre une fois par mois le vendredi de 18 h 30 à 19 h30 au Centre Paroissial de Serres-Castet. Les réunions de parents se font à 20 h 45 le 1^{er} jeudi de chaque mois à Montardon, salle des Aînés.

Les rencontres du CE 2 au CM 2 ont lieu chaque **mardi 17h15- 18h15** soit à la mairie de Navailles soit chez une catéchiste de ce village.

MESSES DE FAMILLES

Elles réunissent tous les enfants et les parents 2 fois par trimestre dans nos églises.

« **Un dimanche autrement** » de 9 h 30 – à 12 h 30 : expressions libres 2 fois par an : avec 12 ateliers : de peinture, de partage d'évangile, art floral, je prie en dansant, bonne nouvelle du jour, etc.... avec une messe ainsi préparée.

LA CHORALE PAROISSIALE

Composée d'une soixantaine de choristes, notre chorale, est fidèle à tous les rendez-vous importants, pour rendre vivantes et belles nos célébrations religieuses : Noël, Semaine Sainte, Communions et fêtes patronales...

Les répétitions ont lieu tous les MARDIS

de 20 h 30 à 22 heures précises à la Maison pour tous de Montardon.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre : nous serons ravis de vous accueillir.

Tel Michèle Pelfigues 05 59 33 22 07

JOURNAL INTER-PAROISSIAL

* **Un journal inter-paroissial** avec la paroisse Ste Quitterie en Béarn: "Campanes" donne des nouvelles des deux paroisses tous les trimestres. Abonnement: 12 € par an, ou 18€ de soutien.

Un Pèlerinage en terre Sainte : JORDANIE – ISRAEL 11 jours en AVRIL 2008. Renseignements auprès de Mr le Curé.

ACTIVITÉS DE L'AUMONERIE DU COLLEGE DE SERRES-CASTET

Les rencontres d'Aumônerie se passent à l'intérieur du collège pour les 6^{es}.

L'aumônerie est composée de 140 jeunes avec un aumônier - prêtre et 8 animateurs (trices) bénévoles. Inscriptions sur les fiches de l'administration du collège.

* **Avec les jeunes de 5^e**. La méthode se base sur des recherches où chaque jeune a des petites responsabilités à mener durant toute l'année et au moyen des enquêtes préparées et réfléchies ensemble. 35 jeunes sont inscrits. Ils se retrouvent tous les 15 jours le jeudi 17 h 15 – 18 h 30 au Centre Paroissial de Serres-Castet.

Le Sacrement de Confirmation est en classe de 3^e

Les jeunes, **classes de 4^e et de 3^e**, se retrouvent pour un camp de trois jours à La Toussaint et **tous les mois au Centre Paroissial de Serres-Castet** le vendredi entre 20 h15 et 22 h 15. S'adresser à Mr le Curé qui en est l'Aumônier pour tous renseignements.

L'AUMONERIE du LYCEE DE MONTARDON

a lieu le jeudi de 17 h 45 à 19 h au lycée même, satellite 1.

Tous les sujets y sont abordés dans un esprit de franchise. Ils sont 12 à venir.

Contact : Abbé Dominique MAYE-LASSERRE - SERRES-CASTET

Pour Ouvrir les Yeux

Notre association, basée à Navailles-Angos a été créée en 2005 afin d'aider et colorer la vie des enfants et de personnes vulnérables et à répondre ainsi à différents besoins de la population locale.

Par l'organisation de manifestations diverses : spectacles, thés dansants, etc.. , nous collectons des fonds afin de :

- * pouvoir faire des dons à d'autres associations caritatives en faveur des enfants ou personnes vulnérables
- * créer divers événements à destination des enfants
- * organiser une grande manifestation festive annuelle totalement gratuite et entièrement dédiée aux enfants.

De façon plus générale, nous entendons pouvoir contribuer indifféremment à tous projets destinés à aider les enfants et personnes vulnérables, et ce, en toute indépendance.

Les bénéfices tirés des 2 thés dansants organisés en 2006 (1er octobre et 12 novembre 2006) nous ont permis d'offrir un chèque d'un montant de 600 € à l'Association « la tribu du coeur » qui a entre autres pour mission d'aider les parents d'enfants malades et en fin de vie à pouvoir rester auprès d'eux et les assister jusqu'à la fin.

Ce don a été un moment très fort et émouvant pour nous car nous avons vu se concrétiser le fruit des efforts de chacun, que ce soit celui des bénévoles, des partenaires ou tout autre personne ayant contribué de la plus minime façon qu'il soit.

Cela nous a confortés dans la nécessité de continuer sur ce chemin.

Président	COLLARD Frédéric
Trésorier	HENOCQ Florian
Secrétaire	DELLA VEDOVA Caroline
Membres	16

JOURNÉE DÉDIÉE AUX ENFANTS - 1er Avril 2006 et 31 Mars 2007

Préparée de longs mois à l'avance, et définie dans les statuts même de « Pour Ouvrir les Yeux », cette journée annuelle est la plus grande réalisation de notre association.

Cette manifestation est organisée à l'attention exclusive des enfants. Totalement gratuite, elle a pour but de leur faire passer un moment de bonheur, un moment magique et de permettre à l'un ou plusieurs d'entre eux de réaliser un **RÊVE**.

Atelier de maquillage, festival de magie et grande illusion, jeux et animations, goûter... rien n'est oublié pour le bonheur des nombreux enfants participant à ces manifestations.

Ces journées permettent la réalisation du rêve de plusieurs enfants.

Lors des manifestations de ces 2 dernières années, une dizaine d'entre eux ont effectué un baptême de l'air à bord d'appareils de la CGTM : hélicoptères HéliBéarn et avions.

L'émerveillement et le bonheur lus dans leurs yeux et sur leur visage ont été la plus belle des récompenses pour tous.

Prochain **Thé dansant** le 8 juillet 2007 de 15h00 à 19h00
à Sauvagnon avec **Tradition Musette**
8 € avec une consommation offerte



Le VB Luy de Béarn, club intercommunal, compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents répartis en cinq sections où chacun suivant son âge et son niveau trouvera sa place.

Baby et Mini Volley pour les enfants de 3 à 7 ans

Nouvellement créée en partenariat avec le club de LPVB, cette section ouvre ses portes aux tout petits dès l'âge de 3 ans. Encadrée par une dizaine d'éducateurs diplômés elle permet de leur faire découvrir le volley au travers de jeux variés.

Les séances se déroulent les samedis matins de 11H00 à 12H00 au gymnase d'Uzein.

Inscriptions sur place.

Ecole de Volley pour les enfants de 8 à 17 ans

Une école de volley qui regroupe une quarantaine de garçons et filles dont les entraînements se déroulent à 18H30 les mardis soirs à Navailles-Angos et les mercredis soirs à Sauvagnon.

Stages organisés pendant les vacances scolaires

Compétitions départementales et régionales le dimanche matin de 9 à 12H30.

Volley Ball loisir pour adultes

Une section Volley Loisir pour adultes composée de 3 équipes mixtes, 2 équipes féminines et 1 équipe masculine jouant dans les championnats départementaux Ufolep et Fédéral. Les matches sont joués en semaine, hors vacances scolaires, pour le plaisir de pratiquer le volley-ball à tous les niveaux dans la convivialité et la bonne humeur.

La compétition vers le haut niveau

La section compétition qui est composée de 2 équipes masculines.

L'équipe départementale pour la compétition locale.

L'équipe masculine évoluant en Nationale 3, en union sportive avec le club de Lescar Pyrénées VB, entraînée par Olivier Lardier (entraîneur national adjoint de l'équipe de France masculine).

Matches à Serres-Castet, Navailles-Angos, Lescar et Uzein le samedi soir à 20H30, entraînements les mardis, mercredis et vendredis 20H30.

Le Beach Volley

Ouvert à tous, le site Beach-Volley de Sauvagnon vous accueillera sur ses quatre terrains tous les jours à partir d'avril jusqu'en octobre pour pratiquer le volley-ball sur le sable avec un petit air de vacances.

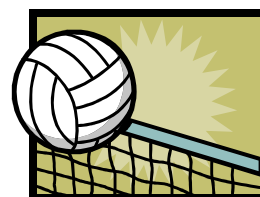
Sur les parquets ou sur le sable, pour le plaisir ou la compétition, des jeunes aux moins jeunes,

Envolley-vous avec le VBLB !

Site Internet : <http://volley.vblb.free.fr>

E.mail : volley.vblb@free.fr

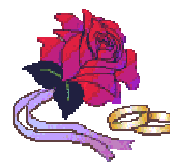
Contact : Christian Landrieu 05 59 33 99 69





Naissances

Le 20 janvier 2007 Bastian, Jacky, Fernand DE ALMEIDA
 Le 12 janvier 2007 Elina, Antoinette, Ludivine MERIOT
 Le 19 février 2007 Axelle BONILLA
 Le 28 février 2007 Romain, Dominique LAUGA-CLERCQ
 Le 18 mars 2007 Mael BOUCHET--RAFFIN
 Le 1er avril 2007 Calli STEIN



Mariages

Le 3 mars 2007 Philippe, Jean-Marie PERPIGNAA & Rosa-Anna VANNUTELLI
 Le 5 mai 2007 Guillaume GERBAUD & Sabrina, Andréa Paulette CARRE
 Le 26 mai 2007 Frédéric, Pascal MARTIN et Sandrine DA COSTA AMARAL
 Le 23 juin 2007 Fernando MONTEIRO & Hélène DA COSTA AMARAL

Décès

René, Noël AUGEROT
 Décédé le 21 novembre 2006
 Marie, Jeanne CABÉ
 Décédée le 30 mars 2007
 Jean, Pierre, Gaston ESCOUBET
 Décédé le 14 mars 2007



L'ouverture du marché de l'électricité au 1er juillet 2007

De nouvelles règles pour le client

EDF s'engage à ce que tout client particulier qui le demande puisse changer de fournisseur facilement. Les clients qui souhaitent rester chez EDF – et conserver le tarif réglementé – disposeront d'une qualité de service égale à celle dont ils bénéficient aujourd'hui.



LE CLIENT RESTE DANS SON LOGEMENT

Si le client souhaite garder son contrat actuel au tarif réglementé	➤ Il n'a aucune démarche à engager	➤ Son contrat actuel reste valable
Si le client souhaite obtenir un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	➤ Le fournisseur prend alors en charge les démarches de résiliation et fait signer au client un nouveau contrat	➤ Les occupants de ce logement n'auront plus jamais accès au tarif réglementé



LE CLIENT EMMÉNAGE DANS UN LOGEMENT EXISTANT

Si l'ancien occupant a conservé un contrat au tarif réglementé	➤ Soit, le nouvel occupant souhaite bénéficier du tarif réglementé	➤ Il dispose alors d'un contrat au tarif réglementé sans limite dans le temps
	➤ Soit, le nouvel occupant souhaite obtenir un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	➤ Les occupants de ce logement n'auront plus jamais accès au tarif réglementé
Si l'ancien occupant a obtenu un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	➤ Le nouvel occupant ne peut plus bénéficier du tarif réglementé	➤ Le nouvel occupant doit alors demander un prix négocié à EDF ou un autre fournisseur



LE CLIENT EMMÉNAGE DANS UN LOGEMENT NEUF

Si le client souhaite obtenir un contrat au tarif réglementé	➤ Il peut alors bénéficier du tarif réglementé auprès d'EDF, si le site est raccordé au réseau avant le 1 ^{er} juillet 2010. Au delà, il devra obtenir un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	➤ Il dispose alors d'un contrat au tarif réglementé sans limite dans le temps
Si le client souhaite obtenir un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	➤ Selon son choix, EDF ou un autre fournisseur se charge alors de la démarche liée au branchement et fait signer un contrat au client	➤ Les occupants de ce logement n'auront plus jamais accès au tarif réglementé

Les clients pourront se procurer la liste de tous les fournisseurs d'énergie auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), notamment via son site www.cre.fr ou sur le site www.edfdistribution.fr

Informations utiles

URGENCES :

Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.83.01
Pompiers : 18

SANTÉ—SOCIAL :

Médecin : Docteur Patricia Ganné 05.59.33.82.86
Infirmières : Mme Bernachot et Mme Mivielle
05.59.33.82.24 (répondeur)
Kinésithérapeutes : Thomas Lenoir et Laure Juge-
Boulogne : 05.59.33.84.00

ASSISTANTE SOCIALE :

Régime général : permanences assurées sur ren-
dez-vous (05.59.72.14.72) par Mme Schweitzer et
Mme Capdevielle.
Régime agricole : permanences à Thèze, château
Fanget, assurées par Mme Larquière les 2ème et
4ème jeudis de 14 h à 16 h.

CRÈCHE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMU- NES DU LUY DE BÉARN :

Serres-Castet : 05.59.33.28.90

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LE LUY DE BEARN À SAUVAGNON :

05.59.12.65.65

ASSOCIATION À DOMICILE EN MILIEU RU- RAL (ADMR) :

Thèze : 05.59.04.80.06

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE :

Thèze : 05.59.04.80.06

SCOLAIRE :

Groupe scolaire (classes enfantines et primaires)
M. Gabriel (Directeur) : 05.59.33.80.03
Cantine : 05.59.33.83.99

DIVERS :

Transports : CITRAM, trois lignes desservent la
Commune quotidiennement.
Renseignements CITRAM : 05.59.27.22.22

Ordures ménagères : elles sont collectées le mardi
(containers) et le jeudi (caissettes bleues).

Garde d'enfants : une liste de personnes suscep-
tibles d'assurer des gardes d'enfants est à disposi-
tion à la Mairie.

Mission Locale Rurale Nord Est :

place Sainte-Foy à Morlaàs 05.59.33.63.67

Correspondant de presse :

Jacques Lavie-Hourcade.

SERVICES :

Bureau de Poste : ouverture de 9 h 15 à 12 h 15
du lundi au samedi (05.59.33.80.92).

Sateg services des eaux :

Tarbes (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF

Dépannage gaz : 05.59.84.33.22

Dépannage électrique : 0.810.333.364

Ambulance - taxis - Funérarium :

M. Mondeilh (Serres-Castet) : 05.59.33.23.70

M. Patou (Montardon) : 05.59.62.05.05

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30

Mardi 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mercredi ... 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Jeudi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Vendredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE NAVAILLES-ANGOS :

Jeudi 15h00 à 18h00

Samedi 10h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SERRES-CASTET :

Lundi 14h00 à 18h00

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi.... 14h00 à 19h00

Jeudi 14h00 à 18h00

Vendredi... 14h00 à 19h00

Samedi 09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

QU'ON SE LE DISE !

TRAVAUX ET BRICOLAGE par les particuliers

Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteurs, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

Les jours ouvrables de	8h30 à 12h00	et de	14h30 à 19h30
Les samedis de	9h00 à 12h00	et de	15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de	10h00 à 12h00		

HAUTEUR DES HAIES

Art.671 du Code Civil

La hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes en limite de propriété est règlementée en deux zones :

de 0 à 50 cm de la limite de propriété, les plantations ne doivent pas dépasser la crête du mur de clôture. (dont le règlement du P.O.S. limite la hauteur à deux mètres)

de 50 cm à 2 mètres de la limite de la propriété, la hauteur des plantations ne pourra excéder deux mètres.

BRUIT DES ANIMAUX

Art. 104 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'il sont tenus en laisse.

ELIMINATION DES DÉCHETS PAR LE FEU

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est également interdit.

